



Visa de travail pour un musicien Indien employé par un entrepreneur

Par **Gilikan**, le **26/11/2014** à **15:17**

Bonjour,

Je crois savoir que pour un artiste/musicien résident en Inde et voulant travailler en France, le visa Schengen est délivré pour une période de 90 jours sur une période de 6 mois. Mais je souhaite savoir si il est possible d'obtenir un visa de travail Schengen pour cet artiste pour une période de 60 jours dans un 1er temps, repartir en Inde 1 mois et revenir à nouveau 20 jours en France? Faut-il faire la demande la première fois avec ces dates précises qui feront 90 jours max mais découpées en 2 parties, ou bien est-il possible seulement de venir 90 jours consécutifs, ou encore faut-il faire une première demande pour les 60 premiers jours et rentrer, puis faire une seconde demande de 20 jours?

Merci d'avance pour votre réponse capitale dans l'élaboration de leur tournée Française.